



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOT

Direction départementale des territoires
du Lot

AVIS AU PUBLIC

Actualisation de certaines prescriptions d'un arrêté d'autorisation d'exploitation de carrière

Par arrêté préfectoral du 28 juillet 2016, certaines prescriptions de l'arrêté du 3 novembre 2009 d'autorisation d'exploitation de la carrière située à SALVIAC ont été actualisées au profit de la SOCIETE DEPARTEMENTALE DE CARRIERES (SDC) exploitante de cette carrière.

L'exploitant est tenu de se conformer aux conditions particulières édictées dans l'arrêté susvisé.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la mairie de SALVIAC où est déposée une copie dudit arrêté ainsi que sur le site internet des services de l'Etat dans le Lot:
<http://www.lot.gouv.fr/>

Fait à CAHORS, le **02 AOU 2016**

Le directeur départemental
des territoires du Lot,


Philippe Grammont